

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que le conseil communal dans sa séance du 1^{er} avril 2022 a approuvé le projet de lotissement concernant la parcelle de terrain sise à Bergem, au lieu-dit « Rue de l'école », inscrite au cadastre de la commune de Mondercange, section E de Bergem sous le numéro cadastral 549/3661, d'une contenance d'environ 16a48ca.

Ce règlement communal est déposé à la maison communale au service « aménagement communal » conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988.

Mondercange, le 5 avril 2022

la secrétaire



Nadine BRACONNIER

le bourgmestre



Jeannot FÜRPASS